

CODE de vie

Ce code de vie se veut un outil simple, fondé sur les valeurs de notre projet éducatif. Il a été élaboré afin de répondre aux besoins du milieu tout en prônant une approche positive et éducative.

01

Respect

Je contribue de façon positive à créer un milieu de vie sain en adhérant aux règles établies, en adoptant des comportements bienveillants et éthiques qui misent sur le respect des individus et de l'environnement.



J'agis de manière sécuritaire pour moi et les autres, afin de favoriser le vivre-ensemble et je circule calmement dans l'école.



Je m'exprime de manière posée en utilisant un langage verbal et non verbal approprié, exempt de mot grossier, juron, d'insulte ou d'expression violente et j'évite et dénonce tout comportement conflictuel, de violence ou d'intimidation.



Je collabore de façon positive avec mes pairs et tous les adultes du Collège.



Je respecte le bien d'autrui, les équipements et les lieux.



J'agis en tant que bon citoyen numérique tout en respectant le droit à l'image d'autrui et je respecte la propriété intellectuelle.



Je participe activement au respect de l'environnement en adoptant un comportement écoresponsable, soucieux de mon environnement et des ressources collectives, en montrant l'exemple et en mettant en œuvre des écogestes au quotidien.

02

Ouverture

Je m'engage au quotidien à faire preuve d'ouverture par ma volonté de comprendre l'autre, d'accueillir sa différence, en étant sensible aux nouvelles idées et en étant un acteur du changement.



Je traite l'autre comme mon égal en acceptant sa diversité (religieuse, sociale, sexuelle, de genre, culturelle et physique).



Je suis à l'écoute des autres (les élèves et les membres du personnel).



Je fais preuve d'empathie envers les autres.



J'adopte une attitude de compréhension et de collaboration envers les interventions des membres du personnel.



J'accueille les propositions éducatives avec ouverture.

Nos valeurs

01

Respect

02

Ouverture

03

Motivation

04

Autonomie

03

Motivation

Je m'engage au quotidien dans ma vie scolaire en fournissant des efforts constants, en me surpassant et en adoptant des comportements favorisant mon épanouissement et celui des autres.



J'adopte des comportements favorisant ma réussite éducative.



Je me fixe des objectifs réalistes et atteignables.



Je participe activement aux différentes activités qui me sont proposées.



J'adopte un mode de vie sain et actif.



Je fais des choix qui contribuent au développement de mon estime personnelle.



J'utilise mes erreurs et mes échecs comme levier pour m'améliorer.



Je participe à créer un climat propice à l'apprentissage, au travail et au dépassement de soi.



Je démontre de l'intérêt et de l'ouverture en adoptant un dialogue constructif et positif.

04

Autonomie

Je fais preuve de rigueur en prenant des décisions responsables qui favorisent ma réussite et celle des autres.



J'arrive à l'heure à l'endroit prévu, avec mon matériel et les vêtements adéquats.



J'effectue mon travail scolaire selon les consignes, les exigences et les échéanciers donnés.



Je me mets à la tâche rapidement en utilisant les ressources d'aide mises à ma disposition.



J'accepte mes erreurs et les conséquences qui en découlent.



J'utilise mes appareils électroniques de façon adéquate, lors de périodes prévues à cet effet.



J'arbore adéquatement la tenue vestimentaire du Collège.



Je consulte régulièrement les canaux de communication officiels pour prendre connaissance des informations de la part de l'école.



Je communique avec mes enseignants en cas d'absence pour reprendre le travail et ou les évaluations.

01

MOTIFS



- Avoir des relations interpersonnelles saines et adéquates.
- Contribuer à maintenir un milieu sain, sécuritaire et respectueux de l'environnement.
- S'initier à la vie en société en tant qu'écocitoyen responsable.

02

MOTIFS



- Faire preuve d'empathie et d'ouverture
- Accepter et comprendre l'autre.
- Devenir un acteur du changement.

03

MOTIFS



- Développer la persévérance, la constance dans l'effort et le dépassement de soi.
- Apprendre à faire preuve de résilience.
- Développer une image positive de soi.

04

MOTIFS



- Apprendre la gestion du temps et du matériel.
- Connaitre les codes sociaux.
- Tendre vers une réussite éducative personnelle.

Nos valeurs

01
Respect

02
Ouverture

03
Motivation

04
Autonomie

CODE de vie



Rôle

Les élèves ont la responsabilité de respecter le code de vie.

Tous les éducateurs et membres du personnel s'engagent à mettre en place les conditions favorables au respect du code de vie.

Ainsi, ils agissent en modèles et accompagnent les élèves dans l'enseignement et l'acquisition de comportements adéquats. Ils s'engagent également à intervenir de façon cohérente dans son application.

Les parents s'assurent de prendre connaissance du code de vie et de faire équipe avec leur enfant dans son application en collaboration avec l'équipe-école.



Application

Le présent code de vie s'applique en tout temps et en tout lieu, et ce, dès que l'élève participe à une activité pédagogique, sportive, culturelle ou autre organisée par le Collège. Il s'applique à partir du moment où l'élève emprunte le service de transport. Il s'applique aussi pendant les pauses et le dîner, de même qu'en dehors des lieux immédiats du Collège, lors de sorties éducatives, des classes natures, des voyages, etc.

Les règles de conduite et de sécurité ont été élaborées afin de permettre l'épanouissement et l'évolution de tous dans un environnement harmonieux et propice aux apprentissages. L'application des sanctions prévues aux règles de conduite et de sécurité vise à modifier ou à corriger un comportement de l'élève. La gradation des sanctions disciplinaires relève de la direction selon l'analyse du dossier de l'élève.

Valorisation

Au Collège, le bon travail et le bon comportement sont valorisés.

Ainsi, une série de moyens sont mis à la disposition des éducateurs pour mettre de l'avant les bons coups des élèves.

EN VOICI QUELQUES EXEMPLES :

Félicitations
Mention au dossier de comportements pour une action posée en classe ou en activité et également pour un résultat scolaire digne de mention.

Club honorifique
Mention en lien avec l'apprentissage et les résultats scolaires.

Honneur au mérite
Certificat pour l'effort et le comportement.

Remerciements
Lettre acheminée à l'élève pour une aide apportée ou une implication ponctuelle.

Récompenses d'étape
Activités récompenses pour souligner la qualité du dossier de comportement des élèves.

Bulletin d'appréciation
À la première étape, un bulletin qualitatif est envoyé aux parents de chacun des élèves.

Soirée Distinction
Événement permettant de souligner de façon tangible les efforts et le sens des responsabilités.



Nos valeurs

01
Respect

02
Ouverture

03
Motivation

04
Autonomie



CODE de vie

TENUE VESTIMENTAIRE



PANTALON/BERMUDA

Porté à la taille et à l'extérieur des chaussettes, bords déroulés et cousus.*

* Le Bermuda est autorisé avant le 1^{er} novembre et après le 1^{er} avril.



JUPE-CULOTTE

Se porte légèrement au-dessus des genoux. Elle ne peut se porter plus court qu'à mi-cuisse.*

* Après le 1^{er} novembre, la jupe se porte avec un collant opaque (vert forêt, bleu marin, blanc ou noir)



POLO À MANCHES COURTES ET LONGUES

Se porte à l'extérieur ou à l'intérieur du pantalon, du bermuda ou de la jupe.



CHEMISE/BLOUSE

Se porte à l'extérieur ou à l'intérieur du pantalon, du bermuda ou de la jupe.



SOULIERS

De la collection «Browns Collège», les souliers se portent lacés ou attachés avec le renfort derrière le talon.*

* Une billet médical est requis pour toute autre chaussure.



CHAUSSETTES/COLLANTS

Se portent unis et opaques (vert forêt, bleu marin, blanc ou noir).*

* Le bas de nylon n'est pas autorisé.



CHANDAIL CHAUD/ PULL (COL V)

Se porte avec un polo ou une chemise à l'intérieur du pantalon, du bermuda ou de la jupe. **Chaque élève doit posséder un item chaud** faisant partie de la collection du Collège ou des Montagnards.



T-SHIRT

Se porte blanc, uni et sans motif sous la chemise, la blouse, le polo ou le pull et ne dépasse pas de ce dernier.



COUVRE-CHEF

Se porte à l'extérieur seulement.



BIJOUX

Les bijoux doivent dénoter la discrétion et la simplicité. Les piercings ne sont portés qu'aux oreilles. Les tatouages permanents ou temporaires ne doivent pas être apparents.



Pour tous

Vêtement de la collection Modécole

ÉDUCATION PHYSIQUE/DANSE



Les tenues d'éducation physique et de danse sont obligatoires lors des cours et des activités sportives. Les vêtements proviennent de la collection Modécole ou des Montagnards et les espadrilles multisports sont requises.*

* Les élèves ne sont pas autorisés à arriver ou à quitter le Collège en vêtement d'éducation physique ou de danse. Le port du bas collant est interdit en éducation physique.

LES CHEVEUX

Les cheveux sont propres avec une teinte naturelle, laissant les yeux dégagés.



JOURNÉE COULEUR

La tenue doit convenir à un milieu d'éducation. Il faut rechercher la retenue, la discrétion, la propreté en cachant les épaules, le dos, et le ventre.*



* Ne sont pas autorisés : les vêtements à caractère violent, discriminatoires, troués, les camisoles, les leggings (sauf sous les vêtements longs), etc.

Nos valeurs

01
Respect

02
Ouverture

03
Motivation

04
Autonomie

CODE de vie

AU COLLÈGE SAINT-HILAIRE, J'UTILISE UN ORDINATEUR QUI :



Répond aux critères du guide de spécifications;



Dans le respect des personnes, de leur vie privée et ce, tant dans la communication de messages que d'images ;



Dans le respect du projet éducatif du Collège ;



En me conformant aux usages du citoyen numérique responsable;



Dans le respect des mesures de sécurité établies par le Collège



Utilisation

- En début de période, mon portable est fermé. J'attends l'autorisation de mon enseignant.e pour m'en servir.
- Durant les cours, j'utilise mon portable uniquement pour des tâches scolaires (le clavardage, les jeux, les courriels, les sites web sont interdits à moins d'avis contraire de l'enseignant.e).
- Je m'assure que mon portable est placé en mode silence. Si je dois visionner une vidéo, je m'assure d'utiliser mes écouteurs.
- Je fais mes mises à jour régulièrement, à la maison.
- J'utilise un contenu approprié comme écran de veille ou fond d'écran.
- En classe, j'ai mon portable avec moi en tout temps. En cas d'oubli, j'ai la responsabilité d'aller en emprunter un avant le début des cours.
- Je m'assure que ma pile est chargée en tout temps donc je branche mon portable à la maison tous les soirs.
- Je respecte les droits d'auteur en me limitant aux téléchargements légaux et en utilisant le matériel didactique et les logiciels autorisés.
- Un problème technique n'est pas une excuse pour ne pas effectuer un travail.



Respect, sécurité et intégrité

- Je prends soin de mon portable (étui) et ne le laisse jamais sans surveillance.
- J'utilise mon portable de manière respectueuse et ne diffuse aucune information pouvant porter atteinte à la vie privée ou à l'image d'autrui.
- Je ne suis pas autorisé.e à enregistrer, transmettre ou publier des images ou des vidéos de personnes, à moins d'avoir reçu l'autorisation d'un.e enseignant.e.
- Je respecte les autres, tant dans le monde virtuel que dans la vraie vie et ne participe à aucune forme de cyberintimidation.
- Je ne prends contrôle du projecteur que sur invitation de mon enseignant.e à présenter quelque chose.
- Le contenu de mon portable peut être inspecté en tout temps par le personnel du Collège. Sur demande, je remets immédiatement mon portable à un membre du personnel.
- Je ne divulgue pas mes mots de passe et n'utilise pas l'identité de quelqu'un d'autre

Au cours de l'année scolaire, des règles supplémentaires concernant l'utilisation des portables personnels pourraient être ajoutées.



PROGRAMME
AVOP

Apportez Votre Ordinateur Personnel



Nos valeurs

01
Respect

02
Ouverture

03
Motivation

04
Autonomie

CODE de vie



Activités de prévention

Tout au long de l'année scolaire, plusieurs activités et ateliers sont dispensés afin de prévenir l'intimidation et la violence. Parmi ceux-ci :

- Présentation des règles de conduite et mesures de sécurité.
- Ateliers animés par les titulaires en lien avec les quatre grandes valeurs du Collège, particulièrement le RESPECT et l'OUVERTURE.
- Ateliers de sensibilisation en lien avec la prévention contre l'intimidation, la cyberintimidation et la violence.
- Diverses activités et conférences offertes par l'agent sociocommunautaire associé au Collège (Régie intermunicipale de Police Richelieu Saint-Laurent)
- Conscientiser les élèves à l'exercice de leurs droits et de leurs responsabilités.
- Faire connaître à tous la TOLÉRANCE ZÉRO du Collège envers la violence et l'intimidation.
- Présentation aux élèves de la « nétiquette » et de la politique AVOP.



Définitions importantes

Auteur d'un acte ou témoin complice de harcèlement, de violence ou d'intimidation

Toute personne qui, dans une situation donnée, est responsable ou témoin complice d'un acte de harcèlement, de violence ou d'intimidation, quelle qu'en soit la gravité.

Cyberintimidation

Situation dans laquelle une personne utilise un moyen technologique, tel qu'un ordinateur, une tablette ou un téléphone cellulaire, afin de blesser quelqu'un.

Harcèlement

Tout acte ou commentaire non désiré et répété qui se révèle blessant, dégradant, humiliant ou choquant pour une personne. Les comportements qui persistent après qu'on ait demandé à l'agresseur d'y mettre fin sont particulièrement préoccupants.

Intimidation

Tout comportement, parole, acte ou geste délibéré ou non à caractère répétitif, exprimé directement ou indirectement, y compris dans le cyberspace, dans un contexte caractérisé par l'inégalité des rapports de force entre les personnes concernées, ayant pour effet d'engendrer des sentiments de détresse, de léser, de blesser, d'opprimer ou d'ostraciser.

3 CRITÈRES : 1-Répétition • 2-Inégalité des rapports de force • 3-Engendre des sentiments de détresse.

PLAINTES ET DÉNONCIATION :
formulaire de dénonciation (Voir document informations générales et règles en vigueur p.41)



VIOLENCE et intimidation



CONSIGNES AUX ÉLÈVES

MESURES ET INTERVENTIONS

AUTEUR D'UN ACTE DE VIOLENCE OU D'INTIMIDATION / TÉMOIN COMPLICE

Tout élève auteur d'un acte de violence ou d'intimidation est passible de sanctions.

Tout témoin complice qui encourage ou ignore les actes de violence, de harcèlement ou d'intimidation sous toutes ses formes est également passible de sanctions.

Diverses mesures et interventions seront menées dans un cas de violence ou d'intimidation comme :

1. La communication aux parents
2. Une trace au dossier de l'élève
3. L'application du code de vie
4. Une suspension à l'interne
5. Une suspension à l'externe
6. Un travail de réflexion
7. Une lettre d'excuses
8. Un contrat d'engagement
9. La mise en place d'un plan d'intervention
10. Une rencontre avec l'agent sociocommunautaire
11. Le dossier de l'élève mise à l'étude
12. L'expulsion.

TÉMOIN

L'élève témoin a le devoir de dénoncer une situation de violence ou d'intimidation.

1. Une rencontre avec un intervenant de l'équipe-école;
2. La confidentialité;
3. Un support, un soutien et une protection.

VICTIME

Toute victime a droit à un soutien, à une écoute et à une réparation.

Diverses mesures et interventions seront menées dans un cas de violence ou d'intimidation comme :

1. Une rencontre dans les 24 à 48 heures avec un intervenant de l'équipe-école;
2. Une protection adéquate;
3. Le soutien et l'écoute;
4. Des outils d'aide diversifiés.

Témoin

Toute personne ou groupe de personnes qui assiste à un acte de harcèlement ou d'intimidation ou qui peut en subir des conséquences sans être directement impliqué.

Victime

Toute personne qui, dans une situation donnée, est la cible d'un acte de harcèlement, d'intimidation ou de violence.

Violence

Toute manifestation de force, de forme verbale, écrite, physique, psychologique ou sexuelle, exercée intentionnellement contre une personne, ayant pour effet d'engendrer des sentiments de détresse, de la léser, de la blesser ou de l'opprimer en s'attaquant à son intégrité ou à son bien-être psychologique ou physique, à ses droits ou à ses biens.